

Fédération suisse des sapeurs-pompiers

Autor(en): **Pfefferli W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **30 (1983)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-367206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ten die Feuerwehren materiell verstärkt und ihre Schlagkraft verbessert werden.

Feuerwehrkader und Instrukto- ren, die zivilschutzpflichtig sind, helfen in der Zivilschutzausbildung mit. Der regelmässige Gedankenaustausch der Verantwortlichen beider Organisationen und die Mitarbeit in gemischten Kommissionen stellen die gegenseitige Information sowie die einheitliche Reglementssprache und Ausbildung sicher.

Fédération suisse des sapeurs-pompiers

W. Pfefferli, président de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers

La défense incendie est en Suisse l'affaire des communes. La Fédération suisse des sapeurs-pompiers, fondée en 1870, a pour but:

- l'uniformisation de la défense incendie en Suisse par la publication de règlements et directives et par la formation d'instructeurs;
- l'assistance technique aux corps de sapeurs-pompiers par les conseils de son bureau technique;
- la couverture des sapeurs-pompiers en cas d'accident ou de maladie par sa propre caisse d'assurance.

A cela s'ajoutent la coordination avec les autres organisations de sauvetage dans le domaine des mesures de secours générales et la collaboration avec le Comité international pour la défense incendie préventive et la lutte contre le feu.

Structures

La Fédération suisse des sapeurs-pompiers est l'unique représentant des pompiers suisses et reconnu comme

Der SFV ist Kollektivmitglied des Schweizerischen Zivilschutzverbandes. Dieser wird alljährlich zur Delegiertenversammlung des SFV eingeladen. Da sich die beiden Präsidenten persönlich sehr gut kennen, ist die Verbindung zwischen den Verbänden sichergestellt. Das ist die beste Voraussetzung, dass gleiche oder ähnliche Probleme und Aufgaben rechtzeitig aufgenommen und koordiniert werden.

tel par les instances et les institutions cantonales. Les membres de la Fédération sont:

- les fédérations cantonales de sapeurs-pompiers;
- la fédération nationale des sapeurs-pompiers du Liechtenstein;
- l'Association suisse des instructeurs pompiers;
- les 2738 sections (pompiers de commune ou d'entreprise) représentant un total de 206 876 pompiers assurés de la FSSP;
- en raison de certains problèmes d'assurance, les corps de sapeurs-pompiers d'entreprises fédérales ainsi qu'une partie des corps de pompiers d'entreprises ne sont pas encore affiliés à la Fédération suisse.

Formation

Ce sont les prescriptions cantonales

qui réglementent la formation des pompiers. Les nouvelles recrues suivent un cours de base qui les prépare à leur service dans leur unité d'incorporation où ils accomplissent, chaque année, un certain nombre d'exercices. Le programme d'instruction prévoit notamment les mesures de premiers secours à prendre pour sauver la vie des blessés. Les cadres, les spécialistes, les chefs d'intervention et les commandants suivent les cours de promotion et les cours annuels de perfectionnement qui leur font suite.

La Fédération organise des cours d'instructeurs pompiers depuis 1894. Aujourd'hui, tous les cantons confient la formation de leurs instructeurs pompiers à la FSSP. Les possibilités de cours s'étendent en un large éventail et sont périodiquement discutées avec les instances cantonales responsables de l'instruction. En règle générale, les cours durent une semaine. L'association suisse des instructeurs pompiers a entrepris d'assumer la formation continue des instructeurs.

Trois ans après sa fondation, la FSSP éditait un manuel sur «l'organisation des sapeurs-pompiers» et le succès de cette première publication encouragea la Fédération à éditer des règlements pour la formation, des guides et des directives à l'intention des pompiers. Actuellement, plus de 50 publications, en allemand et en français, sont disponibles auprès de la FSSP et certaines d'entre elles ont été également éditées en italien.

Service technique

Le service technique de la FSSP a été créé en 1885 déjà pour l'étude spécifique des problèmes techniques. Le chef du bureau technique avait, dès le début, pour principales tâches, de tester le matériel et les engins pour en vérifier leur aptitude à la lutte contre le feu, d'expertiser les pompes,

Richtig entscheiden durch bessere Übersicht!

Dazu verhelfen unsere Organisationssysteme. Zum Beispiel die raffinierten, fotokopierbaren PCC-Planungsgeräte oder die ausgeklügelten Jumbo-Vistasch-Wandtaschen für Grundrisse und Landkarten, die Magnetsymbole und Weisswand-Organisationstafeln. Wir sind die richtigen Partner für optische Planungskontrolle und -disposition im Bereich Zivilschutz, Militär und Polizei.

Lassen Sie sich unverbindlich orientieren an der «Gemeinde 83» am Stand 165, Halle 1. Unsere Problemlöser beraten Sie kostenlos. Unterlagen erhalten Sie durch:

WAGNER VISUELL

8033 Zürich, Nussbaumstrasse 9
Telefon 01 463 67 35

échelles, véhicules spéciaux, tuyaux et extincteurs, de répondre à toutes les demandes de caractère technique, de conseiller les instances cantonales, les corps communaux ou d'entreprise, de participer activement aux cours fédéraux et cantonaux et d'élaborer des fiches techniques et des directives. Il est également responsable de l'acquisition de documentation technique, de matériel d'instruction, de livres, de revues, de diapositives et de films.

La couverture assurance des sapeurs-pompiers

Deux ans déjà après la fondation de la FSSP, l'assemblée des délégués décidait de constituer une assurance, propre à la Fédération, en faveur des sapeurs-pompiers.

Aujourd'hui, tous les membres inscrits sont assurés contre les accidents et la maladie. La caisse de secours a payé en 1981 des indemnités d'un montant de Fr. 536 389.90 se répartissant sur 492 cas. Notre assurance assume une couverture des frais en deuxième rang.

Grâce à une bonne formation et une information appréciée sur les

mesures préventives, il est possible d'éviter beaucoup d'accidents lors du service de défense incendie.

Domaines d'engagement des pompiers

Au cours des dernières années, les sollicitations aux pompiers ont fortement augmenté. Les divers domaines où ils sont engagés peuvent être classés de la façon suivante:

- sauvetage de personnes, d'animaux et de valeurs;
- intervention dans les cas d'incendie, parfois avec des appareils respiratoires;
- assistance technique lors d'accidents en tout genre;
- intervention lors de dommages dus aux éléments naturels;
- intervention sur les autoroutes et dans les tunnels;
- intervention lors d'accidents de transport avec des matières dangereuses;
- interventions spécifiques à la protection contre les radiations.

Points communs avec la protection civile

Sur les plans communal et cantonal, pompiers et protection civile travaillent en étroite collaboration. Grâce à la prise en charge, à titre de prêt, de motopompes et d'autres engins, on a pu renforcer considérablement la force de frappe des pompiers.

Les cadres et instructeurs pompiers accomplissant leur service dans la protection civile participent à l'instruction. L'information réciproque et la concordance des termes utilisés et de la formation sont assurées grâce à des rencontres périodiques réunissant les responsables des deux organisations et grâce à la collaboration au sein de commissions mixtes.

La FSSP est un membre collectif de la Fédération suisse de la protection civile, laquelle est invitée, chaque année, à l'assemblée des délégués de la FSSP. Le fait que leurs présidents respectifs se connaissent fort bien assure une bonne liaison entre les deux fédérations. Nous avons ainsi l'assurance que problèmes et tâches similaires sont coordonnés et abordés suffisamment tôt.

Pionier- und Brandschutzformationen

Kurzinformationen des Bundesamtes für Zivilschutz über die Zivilschutzorganisation der Gemeinde

1. Aufgaben

1.1 Hauptaufgaben

Durchführung von Rettungsaktionen (Rettungs- und Brandbekämpfungseinsätze)

- Rettung von Insassen aus verschütteten und/oder brandgefährdeten Schutzräumen
- Rettung und Bergung Verschütteter aus Vertrümmerungen ausserhalb von Schutzräumen
- Durchführung der lebensrettenden Sofortmassnahmen an Verletzten und deren Abtransport bis ausserhalb des unmittelbaren Gefahrenbereichs
- Bergung lebenswichtiger Sachwerte

1.2 Nebenaufgaben

Durchführung besonderer Tätigkeiten zugunsten

der Zivilschutzorganisation, wie:

- Herrichtung von Behelfsschutzräumen und Behelfsanlagen nach Unterlagen, die von Baufachorganen vorzubereiten sind
- Bereitstellung von Löschwasserreserven mit Behelfsmitteln

- Entstrahlung von Geräten, Fahrzeugen und Verkehrswegen unter fachtechnischer Überwachung durch den AC-Schutzdienst
- Beschaffung von Nachrichten zugunsten der vorgesetzten Leitung

der Behörden, wie:

- Übernahme von Aufgaben der Ortsfeuerwehr (im aktiven Dienst)

- Mithilfe bei der Bewältigung öffentlicher Aufgaben durch vorübergehende Zuweisung (z. B. zu den Gemeindewerken) als Verstärkung

2. Zuteilungen

2.1 Örtliche Schutzorganisation

Zivilschutzorganisation	Zuteilung
ohne Blöcke, über 100 Einwohner	Pioniergruppe (selbständig)
mit 2 bis 4 Blöcken	Pionier- und Brandschutzzug
mit 5 und mehr Blöcken	Pionier- und Brandschutzdetachement zu 2 Zügen
mit Quartieren, Sektoren oder Abschnitten	Pionier- und Brandschutzdetachement zu 3 Zügen pro Quartier